



COLLECTORS

N°32

Septembre 2014

Créé à la veille de la Seconde Guerre mondiale en 1938, l'Ifop a été le témoin des grands rendez-vous et bouleversements de l'histoire.

Depuis 75 ans maintenant, notre institut cherche à comprendre et à mesurer comment l'opinion publique réagit aux événements et situations de son temps.

Relire aujourd'hui des numéros de la Revue Sondages, que l'Ifop édite de 1945 à 1980, permet de se replonger dans ces moments historiques importants mais aussi de saisir assez finement l'état d'esprit qui prévalait à l'époque.

Convaincus que le présent se nourrit du passé, nous avons décidé de republier régulièrement des analyses de la Revue Sondages de façon à vous apporter un éclairage historique et rétrospectif à différentes occasions.

C'est dans le cadre de la nouvelle publication « Ifop Collectors » que nous vous inviterons régulièrement à remonter le temps avec les enquêtes et les analyses de l'Ifop, à chaque moment important de l'histoire de notre pays.

Jérôme Fourquet
Directeur du Département Opinion
et Stratégies d'Entreprise

Derniers numéros publiés

AOUT 2014

Ifop Collectors n°31 – 1967-2014 : Regards sur Israël et les conflits du Proche-Orient

JUIN 2014

Ifop Collectors n°30 – 1994-2006 : Les Français et les propositions de « smic jeunes »

MAI 2014

Ifop Collectors n°29 – 1945-1954 : La Guerre d'Indochine

AVRIL 2014

Ifop Collectors n°28 – 1973 : Les catholiques français et la religion

MARS 2014

Ifop Collectors n°27 – 1970-1972 : Les mouvements gauchistes

FEVRIER 2014

Ifop Collectors n°26 – 1972-1976 – Le débat sur la législation de l'I.V.G

JANVIER 2014

Ifop Collectors n°25 – Octobre-Novembre 1956 : L'opinion française et internationale et la crise de Suez

DECEMBRE 2013

Ifop Collectors n°24 – 1966-1967 : La société française découvre la pilule

NOVEMBRE 2013

Ifop Collectors n°23 – 1973 : enquête auprès des élèves du primaire

1997-2014 – Les Français et les 35 heures.

Seize ans après le vote de la loi Aubry, les Français témoignent d'un clair attachement aux 35 heures, en dépit des répercussions néfastes qu'ils imputent souvent à cette mesure, tant dans leur quotidien qu'au niveau macro-économique. En réalité, pour eux, tout se passe comme si la réduction du temps du travail mise en application à partir des années 2000 relevait de la mesure de « confort » : l'amélioration de la qualité de vie qu'elle induit est clairement reconnue, mais la France et ses citoyens peuvent-ils se le permettre ? A l'heure où le pays peine à sortir de la crise et où le pouvoir d'achat des ménages se hisse en tête des préoccupations des Français, le doute semble installé.

« Dix ans après la loi Aubry, 74% des salariés passés aux 35 heures estiment que leur mise en place a eu un effet négatif sur le niveau des salaires. »

Mai 2008

L'OPINION DE L'ÉPOQUE SUR...

1. Une mise en place du régime des 35 heures approuvée, mais qui a rapidement suscité des inquiétudes

p.3

2. L'attachement des Français au régime des 35 heures mis en difficulté par la crise économique

p.10

1. Une mise en place du régime des 35 heures approuvée, mais qui a rapidement suscité des inquiétudes

La nouvelle durée légale du travail s'est installée progressivement dans les mœurs et la vie quotidienne des Français, qui se déclarent rapidement majoritairement satisfaits de ce changement. Pour autant, dans le même temps, ces derniers font également part de craintes concernant les répercussions de cette réforme sur leur vie professionnelle – tant en termes de salaire que de charge de travail – et sur la santé économique du pays.

A/ Une large approbation du principe et une mise en application progressive

En octobre 1997, alors que la première loi de réduction du temps de travail, dite "loi Aubry", n'est pas encore votée par les députés, la perspective de fixer légalement la durée du travail à 35 heures au 1^{er} janvier 2000 pour les entreprises de plus de 10 salariés est approuvée par quasiment deux tiers des Français (63%).

**Le gouvernement vient d'annoncer un projet de loi fixant l'objectif de la durée légale du temps de travail à 35 heures au 1^{er} janvier 2000 pour les entreprises de plus de 10 salariés.
Approuvez-vous ou désapprouvez-vous cette décision ?**

	Octobre 1997 ¹
	%
TOTAL Approuve	63
Approuve tout à fait	29
Approuve plutôt	34
TOTAL Désapprouve	34
Désapprouve plutôt	15
Désapprouve tout à fait	19
NSP	3
	100

La mise en place des 35 heures s'est réalisée progressivement suite à l'adoption du projet de loi en juin 1998 et de l'application du nouveau temps de travail hebdomadaire pour les entreprises de plus de 20 salariés. Aussi, en janvier 1999, seul un tiers des chefs d'entreprise déclarait que le régime des 35 heures était soit entré en application (3%), soit en cours de négociation (29%) dans leur structure.

¹ Enquête Ifop pour le JDD réalisée par téléphone (CATI) le 11 octobre 1997 auprès d'un échantillon national représentatif de 802 personnes âgées de 18 ans et plus.

Quelle est la situation relative à la réduction du temps de travail qui se rapproche le plus de celle de votre entreprise ?

	Janvier 1999 ² (aux chefs d'entreprise) %
Les 35 heures sont déjà entrées en application	<u>3</u>
Le passage aux 35 heures est en cours de négociation	<u>29</u>
Aucune disposition particulière n'a été prise à ce jour	68
	100

Progressivement, le régime des 35 heures s'est vu appliqué dans l'ensemble des entreprises, poussé par l'adoption de la loi « Aubry 2 » qui confirmait cette réduction de la durée légale du travail pour les entreprises de 10 salariés et plus et instaurait par la même occasion les RTT. Aussi, en mai 2008, plus des deux tiers des actifs déclaraient travailler dans une entreprise qui appliquait la nouvelle durée légale du travail, contre 62% en octobre 2003 et seulement 45% en 2001

Vous, personnellement, êtes-vous passé aux 35 heures dans le cadre de votre profession ?

	Décembre 2001 ³ (aux actifs) %	Octobre 2003 ⁴ (aux salariés) %	Mai 2008 ⁵ (aux salariés) %
Oui	<u>45</u>	<u>62</u>	<u>68</u>
Non	55	37	32
NSP	-	1	-
	100	100	100

Cette montée en puissance progressive s'est accompagnée de négociations entreprise par entreprise. Dans près de trois quarts des cas, les personnes étant passées aux 35 heures avaient le sentiment que leurs intérêts avaient été bien défendus par leurs syndicats ou délégués du personnel, attestant de la mise en application en douceur de la mesure.

² Enquête Ifop pour Le Revenu réalisée par téléphone du 19 au 21 janvier 1999 auprès d'un échantillon de 300 chefs d'entreprise représentatifs des sociétés de 10 à 500 salariés.

³ Enquête Ifop pour Le JDD réalisée par téléphone (CATI) du 13 au 14 décembre 2001 auprès d'un échantillon national représentatif de 930 personnes âgées de 18 ans et plus.

⁴ Enquête Ifop pour Le Journal du Dimanche réalisée par téléphone (CATI) du 9 au 10 octobre 2003 auprès d'un échantillon national représentatif de 962 personnes âgées de 18 ans et plus.

⁵ Enquête Ifop pour Le Figaro Magazine réalisée par questionnaire auto-administré en ligne auprès d'un échantillon national représentatif de 1211 personnes âgées de 18 ans et plus, au sein desquelles 766 salariés ont été interrogés.

Lors de la négociation des 35 heures dans votre entreprise, avez-vous eu le sentiment que vos intérêts ont été bien défendus par vos syndicats ou délégués du personnel ?

	Mars 2001 ⁶
	%
TOTAL Oui	70
Oui, tout à fait	37
Oui, plutôt	33
TOTAL Non	19
Non, plutôt pas	7
Non, pas du tout	12
NSP	11
	100

Une mise en place facilitée par le fait que, à la même période, dans près de deux tiers des cas, les Français passés aux 35 heures considéraient que cette diminution du temps de travail avait amélioré leur vie quotidienne (62%)⁷ et les salariés du secteur privé que cela avait amélioré leur qualité de vie (68%)⁸. Raisons pour lesquelles, en 2003, ces mêmes salariés étaient deux tiers à se déclarer satisfaits de la mise en place des 35 heures.

Au total, diriez-vous que vous êtes ou non satisfait de la mise en place des 35 heures ?

	Octobre 2003
	%
TOTAL Oui	66
Oui, tout à fait	28
Oui, plutôt	38
TOTAL Non	34
Non, plutôt pas	15
Non, pas du tout	19
NSP	-
	100

B/ L'émergence des premières craintes pour soi-même et pour l'économie française

Pour autant, nos concitoyens ont rapidement également affiché un certain scepticisme quant aux impacts éventuels de la mesure. Aussi, non seulement craignaient-ils une incidence négative sur le niveau d'embauche des entreprises – et conséquemment sur l'emploi en France –, mais également sur leur niveau de revenu.

⁶ Enquête Ifop pour l'Express réalisée par téléphone (CATI) du 10 au 12 février 2001 auprès d'un échantillon de 400 salariés représentatif de la population active occupée du secteur privé, âgée de 18 à 60 ans.

⁷ Ifop pour le JDD, décembre 2001

⁸ Ifop pour l'Express, mars 2001

Concernant le chômage, il apparaît avant même la mise en place de la réforme que les Français ne croyaient pas qu'elle puisse avoir un effet positif sur les embauches, ce point ayant ensuite fait l'objet de vives controverses entre experts d'abord, et entre la gauche et la droite ensuite.

Pensez-vous que cette mesure sera efficace pour réduire le chômage ?

	Octobre 1997
	%
TOTAL Oui	43
Oui, tout à fait	12
Oui, plutôt	31
TOTAL Non	56
Non, plutôt pas	22
Non, pas du tout	34
NSP	1
	100

Mais au début des années 2000, période caractérisée par une croissance économique convaincante et une érosion confirmée du chômage, ce pessimisme va quelque peu s'estomper et les Français vont apparaître finalement très partagés quant aux conséquences du passage aux 35 heures sur l'emploi. Aussi, alors qu'ils étaient 56% en 1997 à estimer que les 35 heures ne seraient pas efficaces pour réduire le chômage, trois ans plus tard, la moitié d'entre eux pensait que l'application de la mesure aurait un aspect plutôt positif sur le niveau des embauches (51% en 2000, 49% en 2001).

Selon vous, l'application des 35 heures dans les entreprises va-t-elle avoir un aspect plutôt positif ou plutôt négatif sur le niveau des embauches ?

	Janvier 2000 ⁹	Mars 2001
	%	
Plutôt positif	51	49
Plutôt négatif	45	42
Ni l'un ni l'autre	4	8
NSP	-	1
	100	100

Ceci étant dit, l'embellie des années Jospin n'a été que de courte durée et, très vite, les Français se remettent à douter de l'impact économique de l'application des 35 heures. Aussi, très rapidement, près des deux tiers des salariés estiment que la loi Aubry a un impact plutôt négatif sur la création de nouveaux emplois dans leur entreprise (65%) et, plus généralement, sur l'économie (62%).

⁹ Enquête Ifop pour VSD réalisée par téléphone (CATI) du 14 au 15 janvier 2000 auprès d'un échantillon de 962 personnes, représentatif de la population âgée de 18 ans et plus.

(Aux salariés) Vous, personnellement, estimez-vous que la mise en place des 35 heures dans votre entreprise a eu un impact plutôt positif ou plutôt négatif sur la création de nouveaux emplois ?

	Octobre 2003 %
TOTAL Positif	31
Très positif	3
Plutôt positif	28
TOTAL Négatif	65
Plutôt négatif	36
Très négatif	29
NSP	4
	100

Globalement, estimez-vous que la loi sur les 35 heures a un impact plutôt positif ou plutôt négatif sur l'économie ?

	Décembre 2001 %
Plutôt positif	31
Plutôt négatif	62
Ni l'un ni l'autre	5
NSP	2
	100

Si les éventuelles conséquences négatives du passage aux 35 heures sur l'économie en général sont identifiées par les Français, à titre individuel, des inquiétudes se font également jour auprès de nos concitoyens, qui redoutent notamment l'impact de la mesure sur leur salaire et leur charge de travail. On observe en effet dès 1997 qu'une claire majorité d'entre eux ne croit pas qu'on puisse travailler 35 heures par semaine sans diminution de salaire.

Pensez-vous qu'en l'an 2000 on travaillera 35 heures par semaine sans diminution de salaire ?

	Octobre 1997 %
TOTAL Oui	35
Oui, tout à fait	13
Oui, plutôt	22
TOTAL Non	59
Non, plutôt pas	27
Non, pas du tout	32
NSP	6
	100

Après la mise en application de la loi Aubry, leur scepticisme semble se renforcer concernant l'impact de la réduction du temps de travail sur leur vie professionnelle. De fait, plus précisément au sujet de leur

rémunération – sujet qui va progressivement devenir central avec la montée en puissance de l’insatisfaction en matière de pouvoir d’achat -, il apparaît qu’alors que déjà 48% des Français n’étaient pas prêts à accepter le gel de leur salaire en 2000¹⁰, ils étaient 57% à considérer un an plus tard que l’application de la loi aurait un effet plutôt négatif sur leur niveau de salaire (contre 27% à estimer que l’effet est plutôt positif)¹¹.

Par ailleurs, autre critique émergente, leur conviction que cette mesure a un aspect plutôt négatif (53%) que positif (40%) sur leur charge de travail se renforce, un an après l’application de la loi (59% contre 33%).

Selon vous, l’application des 35 heures dans les entreprises va-t-elle avoir un aspect plutôt positif ou plutôt négatif sur la charge de travail ?

	Janvier 2000	Mars 2001
	%	
Plutôt positif	40	33
Plutôt négatif	<u>53</u>	<u>59</u>
Ni l’un ni l’autre	7	7
NSP	-	1
	100	100

Pour autant, nos concitoyens continuent de croire en les bienfaits de la mesure sur leur qualité de vie. Conséquemment, à l’aube des années 2000, l’ambivalence du ressenti des Français à l’égard des 35 heures peut se résumer ainsi : près de deux tiers d’entre eux estiment que la réduction du temps de travail a amélioré leur vie quotidienne, cependant ils demeurent également deux tiers à estimer qu’elle a un effet plutôt négatif sur leur vie professionnelle.

Le passage aux 35 heures a-t-il amélioré...

	Décembre 2001	
	Votre vie quotidienne %	Votre vie professionnelle %
TOTAL Oui	<u>62</u>	<u>38</u>
Oui, beaucoup	<u>33</u>	19
Oui, un peu	<u>29</u>	19
TOTAL Non	36	<u>61</u>
Non, pas beaucoup	10	<u>16</u>
Non, pas du tout	26	<u>45</u>
NSP	2	1
	100	100

¹⁰ Sondage Ifop pour VSD, janvier 2000

¹¹ Sondage Ifop pour l’Express, mars 2001

A titre subsidiaire, il semble intéressant de relever que les patrons interrogés en 1999 confirment le ressenti des salariés. Ainsi, dans le cadre du passage aux 35 heures, 40% des dirigeants d'entreprise envisageaient un gel des salaires et seuls 28% un accroissement de leurs effectifs. La majorité de ces chefs d'entreprise ne voyaient d'ailleurs que des conséquences négatives au passage aux 35 heures pour leur structure, tant sur la qualité de service offert à leurs clients (51%) que sur leur productivité (58%), la compétitivité de leur entreprise face à des entreprises concurrentes de la zone Euro (63%) ou pis encore l'impact financier sur le compte de résultats (81%)¹².

Sur le plan salarial, vous envisagez...

	Janvier 1999 (aux chefs d'entreprise) %
Un gel des salaires	<u>40</u>
Un maintien des salaires sur la base des 39 heures	29
Une réduction des salaires sur la base des 35 heures	9
Aucune de ces solutions	9
NSP	13
	100

Sur le plan de vos effectifs, vous envisagez...

	Janvier 1999 (aux chefs d'entreprise) %
Un maintien de vos effectifs	64
Une réduction de vos effectifs	5
Un accroissement de vos effectifs	<u>28</u>
NSP	3
	100

¹² Sondage Ifop pour Le Revenu, janvier 1999

2. L'attachement des Français au régime des 35 heures mis en difficulté par la crise économique

Les effets pervers de la mise en application de la nouvelle durée légale du travail se sont confirmés dans le ressenti des Français, qui estiment de plus en plus que les 35 heures impactent défavorablement leur pouvoir d'achat et l'économie française en général. Pour autant, ils demeurent attachés à la mesure, et rejettent dans leur majorité l'hypothèse d'une abrogation. A moins que, conséquence de la crise, les sacrifices financiers et économiques à réaliser pour maintenir un tel régime ne deviennent trop importants.

A/ La confirmation des premières craintes et le succès du « Travailler plus pour gagner plus »

Le ressenti contrarié des Français concernant le régime des 35 heures aux premières heures de sa mise en place – effet plutôt favorable sur la vie personnelle versus impact plutôt défavorable sur le salaire et le pouvoir d'achat – se voit confirmé quelques années plus tard. En 2008 en effet, ils sont de plus en plus nombreux à estimer que les 35 heures ont certes eu un effet favorable en termes de qualité de vie, mais qu'elles impactent défavorablement la santé économique de trois acteurs principalement : les ménages et leur pouvoir d'achat, la santé économique de l'entreprise, et l'économie du pays.

La nouvelle durée du travail semble ancrée dans les mœurs professionnelles des Français et les salariés passés aux 35 heures s'en félicitent. Huit ans après l'entrée en vigueur de la première loi Aubry, ils font preuve d'un optimisme grandissant concernant son impact sur la vie de l'entreprise. Aussi, la réduction du temps de travail n'implique-t-elle pas seulement des répercussions positives sur la qualité de la vie personnelle, mais également sur la qualité de la vie au travail, qui a dû modifier son organisation et gagner en productivité pour « absorber » le passage aux 35 heures.

(Aux salariés passés aux 35 heures) Vous, personnellement, estimez-vous que la mise en place des 35 heures dans votre entreprise a eu un impact très positif, plutôt positif, plutôt négatif ou très négatif sur...		Octobre 2003	Mai 2008
	TOTAL Un impact positif	%	%
	L'ambiance générale de travail	65	<u>74</u>
	La qualité du produit ou de la prestation que délivre votre entreprise	55	<u>65</u>
	Les relations avec vos clients et vos fournisseurs	44	<u>62</u>
	Les relations avec vos supérieurs hiérarchiques	53	<u>57</u>
	La rentabilité de l'entreprise	47	56

En revanche, la tendance inverse se produit concernant le ressenti des Français au sujet de leur niveau de salaire, les Français passés aux 35 heures témoignant d'une défiance toujours plus grande. En effet, en 2003 déjà, 53% des salariés passés aux 35 heures estimaient que les conséquences dans leur entreprise étaient négatives en la matière. En 2008, ils sont quasiment 20% de plus (74%). Et au final, au-delà de leur

entreprise, seuls 6% pensent que les 35 heures ont eu des conséquences plutôt positives sur les salaires en France (contre 69% qui estiment que les 35 heures ont eu des conséquences plutôt négatives)¹³.

(Aux salariés passés aux 35 heures)
Vous, personnellement, estimez-vous que la mise en place des 35 heures dans votre entreprise a eu un impact très positif, plutôt positif, plutôt négatif ou très négatif sur le niveau des salaires ?

	Octobre 2003	Mai 2008
	%	%
TOTAL Positif	40	26
Très positif	5	3
Plutôt positif	35	23
TOTAL Négatif	53	74
Plutôt négatif	43	53
Très négatif	10	21
NSP	7	-
TOTAL		<u>100</u>

D'un point de vue plus global, les Français témoignent également d'inquiétudes pour l'ensemble de l'économie française, que ce soit pour la consommation des ménages et la compétitivité des entreprises françaises d'abord, mais aussi pour le niveau de chômage. Sur ces trois dimensions, les avis négatifs l'emportent systématiquement (et parfois très largement) sur les avis positifs.

Diriez-vous que, d'une manière générale, les 35 heures ont eu des conséquences plutôt positives, plutôt négatives ou ni positives ni négatives... ?

	Plutôt positives	Plutôt négatives	Ni positives ni négatives	TOTAL
Mai 2008	%	%	%	
Sur le niveau du chômage	22	35	<u>43</u>	100
Sur le niveau de consommation des ménages français	19	<u>50</u>	31	100
Sur la compétitivité des entreprises françaises	13	<u>52</u>	35	100

A ces craintes pour l'économie française vient s'ajouter dans la critique des 35 heures le discours de plus en plus prégnant sur l'augmentation du pouvoir d'achat par le travail, porté par la campagne de Nicolas Sarkozy de 2007. Et ce message a eu d'autant plus de poids que si les salariés bénéficiant de la réduction de la durée légale du travail reconnaissent aisément que le passage aux 35 heures leur avait permis de

¹³ Sondage Ifop pour Le Figaro Magazine, mai 2008

consacrer plus de temps à leurs loisirs et à leur famille, ils étaient également près des trois quarts à reconnaître que cela ne leur avait pas permis de consommer davantage.

**(Aux salariés passés aux 35 heures)
Vous, personnellement, diriez-vous que la
mise en place des 35 heures dans votre
entreprise vous a permis de... ?**

	Octobre 2003	Mai 2008
Total OUI	%	%
Consacrer plus de temps à votre famille	73	<u>75</u>
Consacrer plus de temps à vos loisirs	63	<u>71</u>
Consommer davantage	26	<u>32</u>

Dans un contexte où le « travailler plus pour gagner plus » gagnait du terrain, ce qui faisait la force de la réforme des 35 heures – une amélioration de la qualité de vie par une augmentation du temps libre – allait également être remis en question en ce qu’on tendait de plus en plus à penser que l’amélioration de sa vie personnelle passerait par un pouvoir d’achat plus important. Ainsi, c’est l’arbitrage entre le temps libre et le salaire qui allait ici être modifié à partir de 2007 comme le montre le tableau ci-dessous.

**Et à l’avenir, vous
personnellement que
préférez-vous ?**

	Décembre 2001	Mars 2002	Décembre 2007	Mai 2008
	%	%	%	%
Gagner plus d’argent mais avoir moins de temps libre	47	49	<u>63</u>	<u>63</u>
Gagner moins d’argent pour avoir plus de temps libre	47	47	37	37
NSP	6	4	-	-

En conséquence de quoi, un plébiscite de plus en plus grand se fit jour au sein de l’opinion française pour avoir le choix de travailler plus pour gagner plus, deux tiers des Français s’estimant prêts à rentrer dans ce schéma au début du quinquennat de Nicolas Sarkozy (66%).

Vous-même, si vous aviez la possibilité, seriez-vous prêt à travailler plus pour gagner plus ?

	Septembre 2007 ¹⁴ %
TOTAL Oui	66
Oui, certainement	41
Oui, probablement	25
TOTAL Non	34
Non, probablement pas	14
Non, certainement pas	20
NSP	-
	100

Aussi, pour accroître leur pouvoir d'achat, les Français se tournaient-ils en premier lieu vers les heures supplémentaires, solution arrivant ex-aequo avec l'incitation aux entreprises à négocier les salaires par branche d'activité. Des heures supplémentaires que potentiellement deux tiers des Français pourraient réaliser, s'estimant prêts à travailler plus pour gagner plus (66%).

Selon vous, pour augmenter le pouvoir d'achat des salariés, quelle mesure parmi les suivantes vous semble la plus efficace ?

	Septembre 2007 %
Inciter les entreprises à engager des négociations sur les salaires par branche d'activité	29
Permettre aux salariés qui le souhaitent de faire plus d'heures supplémentaires	28
Favoriser la participation et l'intéressement des salariés	20
Poursuivre la baisse de l'impôt sur le revenu	13
Accroître les aides en cas de retour à l'emploi	9
Aucune mesure (réponse non suggérée)	1
NSP	-
	100

Néanmoins, concrètement, quand il est demandé aux salariés qui bénéficient des RTT (soit 63% des salariés)¹⁵ s'ils seraient prêts à travailler pendant ces journées si l'employeur proposait de les payer 10% de plus, les avis sont partagés (55%). Transparaît ainsi en filigrane l'attachement au confort de vie apporté par la réforme des 35 heures et la volonté des Français de continuer à jouir de ses bienfaits.

B/ Preuve de l'attachement des Français aux 35 heures : leur assouplissement est davantage souhaité que leur abrogation

En dépit de la large adhésion de l'opinion publique française au slogan de la campagne de 2007 de Nicolas Sarkozy, les Français demeurent attachés aux 35 heures. S'ils identifient des conséquences néfastes de la

¹⁴ Enquête Ifop pour Acteurs Publics – Le Monde réalisée par téléphone (CATI) auprès d'un échantillon de 957 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

¹⁵ Ifop pour le Figaro Magazine, mai 2008

réduction du temps de travail, ils restent néanmoins très désireux de continuer, à titre personnel, à profiter de ses bienfaits. Ainsi, tout se passe comme si, à leurs yeux, la réforme de Martine Aubry relevait de la mesure de « confort » : à défaut d’être jugée globalement raisonnable d’un point de vue économique et financier, nos concitoyens l’ont intégrée dans leurs mœurs, ont apprécié l’amélioration de la qualité de leur vie qu’elle a induit, et ne souhaiteraient, dans leur majorité, pas revenir en arrière. Ainsi, l’abrogation de la loi n’a-t-elle jamais été encouragée par l’opinion, même si cette dernière s’avère de plus en plus partagée. Faut-il interpréter cette évolution comme une répercussion de la grave crise économique sévissant depuis 2008 et de ses conséquences sur les pouvoirs d’achat ? On peut se demander alors jusqu’à quel point les Français sont prêts à contraindre leurs revenus pour une vie personnelle plus agréable.

Vous personnellement, seriez-vous tout à fait favorable, plutôt favorable, plutôt opposé ou tout à fait opposé à l’abrogation, c’est-à-dire la suppression de la Loi Aubry instaurant les 35 heures ?

	Août 2004 ¹⁶ %	Janvier 2011 ¹⁷ %
TOTAL Favorable	43	48
Tout à fait favorable	15	15
Plutôt favorable	28	33
TOTAL Opposé	56	52
Plutôt opposé	27	25
Tout à fait opposé	29	27
NSP	1	-
	100	100

En réalité, c’est davantage la possibilité de rendre les 35 heures plus flexibles et d’aménager le régime – en permettant aux salariés d’effectuer des heures supplémentaires (37%) voire en leur permettant d’effectuer des heures supplémentaires et en autorisant les entreprises ou les branches d’activité à négocier leur temps de travail avec leurs syndicats (28%) – qui entraîne l’adhésion de l’opinion, que d’abroger totalement les 35 heures (21%) ou de revenir aux 35 heures telles que prévues dans la loi Aubry (14%).¹⁸

Selon vous, faut-il assouplir la loi sur les 35 heures ?

	Mars 2002	Août 2004 ¹⁹
TOTAL Oui	70	59
Oui, certainement	50	13
Oui, probablement	20	46
TOTAL Non	26	40
Non, probablement pas	12	21
Non, certainement pas	14	19
NSP	4	1
	100	100

¹⁶ Sondage Ifop pour le JDD réalisé par téléphone du 26 au 27 août 2004 auprès d’un échantillon national représentatif de 970 personnes âgées de 18 ans et plus.

¹⁷ Sondage Ifop pour Sud Ouest Dimanche réalisé par téléphone du 6 au 7 janvier 2011 auprès d’un échantillon national représentatif de 1021 personnes âgées de 18 ans et plus.

¹⁸ Ifop pour Le Figaro Magazine, mai 2008

¹⁹ Les résultats ne sont comparés ici qu’à titre indicatif, l’intitulé de la question en 2004 étant différent : « Le gouvernement envisage un nouvel assouplissement des 35 heures en échange d’une suppression des allègements des charges sociales pour les chefs d’entreprise. Vous personnellement, y seriez-vous tout à fait favorable, plutôt favorable, plutôt opposé, tout à fait opposé ?

En guise de conclusion, on ne manquera pas toutefois de nuancer l'attachement constaté de nos concitoyens aux 35 heures en relevant que l'hypothèse évoquée par le futur nouveau ministre de l'Economie Emmanuel Macron de remettre en cause le régime des 35 heures après accord des syndicats dans l'entreprise, séduit près de deux Français sur trois aujourd'hui (65%). Se pose alors la question de savoir si une remise en question du régime des 35 heures est vraiment envisagée par nos concitoyens ou si, forts de l'expérience de l'application de la mesure dans les entreprises avec l'aide des syndicats, ils ne font que convenir d'éventuels ajustements au cas par cas.

Seriez-vous favorable ou opposé à ce que dans une entreprise, si les syndicats représentant une majorité de salariés sont d'accord, on puisse modifier la durée du temps de travail actuellement fixée par la loi à 35 heures ?

	Août 2014 ²⁰ %
TOTAL Favorable	65
Très favorable	29
Plutôt favorable	36
TOTAL Opposé	35
Plutôt opposé	21
Très opposé	14
	100

²⁰ Sondage Ifop pour Sud Ouest Dimanche réalisé par questionnaire auto-administré en ligne du 27 au 29 août 2014 auprès d'un échantillon de 981 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus

Ifop Collectors déjà publiés

MARS 2012	<i>N° 1 - Les Accords d'Evian</i>
AVRIL 2012	<i>N°2 - Retour sur l'élection présidentielle de 1965</i>
AVRIL 2012	<i>N°3 - Le référendum sur l'Europe du 23 avril 1972</i>
MAI 2012	<i>N°4 - La crise de mai 1968</i>
JUIN 2012	<i>N°5 - Juin 1967 : le conflit entre Israël et les pays arabes</i>
JUILLET 2012	<i>N°6 - Le Tour de France</i>
AOÛT 2012	<i>N°7 - Enquêtes corses 1975/2012</i>
SEPTEMBRE 2012	<i>N°8 - L'image du PC de 1964 à nos jours</i>
OCTOBRE 2012	<i>N°9 - Le mouvement Poujade</i>
OCTOBRE 2012	<i>N°10 - 1961 : le catholicisme en France à la veille de Vatican II</i>
DECEMBRE 2012	<i>N° 11 - Union et Scissions à droite, 1976 - 2012</i>
JANVIER 2013	<i>N° 12 - Les accords de Paris, Mai 1955</i>
FEVRIER 2013	<i>N° 13 - Été 1962, les agriculteurs français : conditions de vie et opinions</i>
MARS 2013	<i>N° 14 - De 1999 à 2013 : du Kosovo au Mali, l'opinion publique et les interventions extérieures</i>
MARS 2013	<i>N° 15 - 1961-1963 : les conflits sociaux et la grève des mineurs</i>
AVRIL 2013	<i>N° 16 - 1971 : une étude sur la question régionale en Alsace</i>
MAI 2013	<i>N° 17 - 1972-2013 : Les Français face aux affaires</i>
JUIN 2013	<i>N° 18 - 1995-2013 : Les Français face à l'avenir de leurs retraites</i>
JUILLET 2013	<i>N°19 - 1986-2013 : La société française et l'homosexualité</i>
AOÛT 2013	<i>N°20 - Août 1944 : L'opinion des Parisiens lors de la libération de la Capitale</i>
SEPTEMBRE 2013	<i>N°21 - 1938-1939 : L'opinion française à la veille de l'entrée en guerre</i>
OCTOBRE 2013	<i>N°22 - Octobre 1956 : les réactions de l'opinion française face au soulèvement de Budapest</i>
NOVEMBRE 2013	<i>N°23 - 1973 : enquête auprès des élèves de primaire</i>
DECEMBRE 2013	<i>N°24 - 1966-1967 : La société française découvre la pilule</i>
JANVIER 2014	<i>N°25 - Octobre-Novembre 1956 : L'opinion française et internationale et la crise de Suez</i>
FEVRIER 2014	<i>N°26 - 1972-1976 : Le débat sur la légalisation de l'IVG</i>
MARS 2014	<i>N° 27 - 1970-1972 : Les mouvements gauchistes</i>
AVRIL 2014	<i>N° 28 - 1973 : Les catholiques français et la religion</i>
MAI 2014	<i>N° 29 - 1945-1954 : La Guerre d'Indochine</i>
JUIN 2014	<i>N° 30 - 1994-2006 : Les Français et les propositions de « smic jeunes »</i>
AOÛT 2014	<i>N°31 - 1967-2014 : Regards sur Israël et les conflits du Proche-Orient</i>